

INITIATION MUSIQUE

J'ai 6 ans et je souhaite pratiquer de la musique

Préinscriptions
sur internet
du 1^{er} juin au
15 juillet



Confirmation
d'inscription
Samedi 5
septembre



Début des
cours
Lundi 14
septembre

Je suis né(e) entre le :

-1^e janvier et le 31 décembre 2014, j'intégrerai une classe d'initiation musique

Comment procéder à une préinscription ?

- 1) Je me connecte sur le site du conservatoire www.conservatoire-cergypontoise.fr entre le 1^{er} juin et le 15 juillet, je complète le formulaire de préinscription. **ATTENTION ! une préinscription ne garantit pas une place.**
- 2) Pour confirmer mon inscription, je dois me rendre impérativement au conservatoire le **samedi 5 septembre 2020** avec les documents suivants :
 - une copie du dernier avis d'imposition
 - une copie d'un justificatif de domicile pour les habitants de l'agglomération de Cergy-Pontoise
 - une photo d'identité
 - l'autorisation de droit à l'image signée de mes deux parents si mineur

Sur place, je choisirai un horaire de cours en fonction des places disponibles

Si je n'ai pas procédé à une préinscription, comment puis-je m'inscrire ?

Je dois me rendre au conservatoire le **mercredi 9 septembre 2020**, avec les documents nécessaires (voir ci-dessus). Il faut noter que les enfants qui n'ont pas effectué de préinscription ne sont pas prioritaires.

L'initiation musique s'adresse aux élèves qui souhaitent démarrer leur apprentissage musical et choisir un instrument.

45' de cours d'initiation et 30' de cours de chorale par semaine

[Atelier de découverte instrumentale obligatoire après les vacances de la Toussaint]